



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4146

Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP) : attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations contribuant à la mise en valeur du patrimoine lyonnais pour un montant total de 6 500 euros

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. DURAND Jean-Dominique

**SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/4146 - FONDS D'INTERVENTION DU PATRIMOINE (FIP) : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS CONTRIBUANT A LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LYONNAIS POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 500 EUROS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une enveloppe budgétaire de la Direction des Affaires Culturelles, intitulée « Fonds d'Intervention du Patrimoine » permet d'allouer des subventions de fonctionnement à diverses associations œuvrant et contribuant au rayonnement patrimonial de la Ville de Lyon.

Dans ce cadre et au titre de ce second semestre 2018, je vous propose de soutenir quatre associations, sur différents objectifs patrimoniaux, pour un montant global de 6 500 euros.

### **1 – ORGUE EN JEU**

Créée en 2006, l'association Orgue en Jeu, située à Lyon 5<sup>e</sup>, a pour objet de promouvoir la musique d'orgue et de veiller à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine instrumental de la région lyonnaise. Elle organise, ainsi, chaque année un festival intitulé "Orgue en jeu" qui met en lumière les plus beaux instruments de notre cité, grâce à des passionnés de l'orgue et de ses musiques.

Le 12<sup>ème</sup> Festival d'Orgue en jeu, organisé sur la première quinzaine d'octobre 2018, autour de la thématique « jeunesse et orgue » visera, cette année, à sensibiliser le jeune public et à démocratiser l'instrument ainsi que son répertoire. Des ateliers pédagogiques animés par un facteur d'orgue et un organiste seront organisés à l'église Saint-Paul et l'église Saint-Pothin, à destination des scolaires. Et parallèlement, plusieurs concerts, assurés par de jeunes artistes, sont programmés dans des lieux prestigieux comme l'église Saint-Vincent et l'église de l'Immaculée Conception.

Afin de permettre à cette association de mener à bien ce projet, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide financière de 3 000 € sur un budget prévisionnel d'action de 4 950 €

Pour l'année 2017, la subvention dont a bénéficié cette association était de 3 000 € suivant délibération du Conseil Municipal n° 2017-3117 du 18 juillet 2017.

*Subvention proposée : 3 000 €*

### **2 – ASSOCIATION DE CONDATE À LYON CONFLUENCE**

Cette association culturelle située à Lyon 2<sup>e</sup>, a pour vocation la diffusion de la connaissance du patrimoine existant de la Presqu'île aux Pentès de la Croix-Rousse, ainsi que sa préservation.

Elle propose des balades historiques et thématiques, des itinéraires-découvertes, des visites guidées et diverses conférences du Moyen Âge au troisième millénaire, afin de comprendre l'évolution d'un quartier à l'aide de documents anciens. Elle élabore une base de données photographique, possède un fonds documentaire et a créé un site internet de plus en plus visité.

Pour 2018, l'association, qui célébrera le 10<sup>ème</sup> anniversaire de sa création, poursuit ses activités en enrichissant son site internet sur la valorisation de différents patrimoines (historique, fluvial, vivant et naturel) de la Presqu'île. Elle organise en direction des associations, organismes et scolaires des balades découvertes dans le site historique de Lyon et participe à différentes manifestations grand public, tout au long de l'année, comme le festival « Cultive ta Ville », les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) et les Journées Européennes du Patrimoine (JEP).

Afin de permettre à l'association de poursuivre et d'étendre ses activités patrimoniales contribuant à mettre en valeur notre cité, la Ville de Lyon souhaite soutenir ces actions par une aide financière de 1 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement 2018 de 4 200 €

Pour l'année 2017, la subvention dont a bénéficié cette association était de 1 500 € suivant délibération du Conseil Municipal n° 2017-2978 du 29 mai 2017.

*Subvention proposée : 1 000 €*

### **3 - MUSÉE ASSOCIATIF MILITAIRE DE LYON ET DE SA RÉGION**

Créée en 2013, le Musée militaire de Lyon et de sa région, situé au quartier Général Frère à Lyon 7<sup>e</sup>, a pour objet de contribuer à la conservation, au développement et à la mise en valeur du patrimoine historique et culturel de l'ensemble des collections qu'il a reçu de l'association du Musée du souvenir militaire de Lyon. Ce musée présente au public, de façon permanente, une partie du fonds détenu et organise, en outre, des actions pédagogiques au profit des scolaires et des étudiants.

Ce musée retrace l'histoire militaire de Lyon, depuis la conquête romaine, jusqu'à aujourd'hui. Pour l'année 2018, il s'est fixé comme objectif majeur de poursuivre l'action de modernisation et de mise en valeur du patrimoine militaire lyonnais, sur la période de la Grande Guerre et du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Afin de renforcer les moyens financiers de la structure et de l'aider à poursuivre ses actions, notamment en faveur des scolaires, je vous propose d'allouer une subvention de 1 500 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement 2018 de 13 200 €.

Pour l'année 2017, la subvention dont a bénéficié cette association était de 1 500 € selon la délibération n° 2017-3117 du 18 juillet 2017.

*Subvention proposée : 1 500 €*

### **4 – FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DE LA CONSERVATION RESTAURATION (FFCR)**

Née en 1992, la Fédération Française des Professionnels de la Conservation-Restauration (FFCR), a pour vocation de promouvoir la conservation-restauration des biens culturels. Elle est composée de professionnels, diplômés ou reconnus, qui souscrivent à une déontologie : la définition de la profession publiée par le Conseil International des Musées (ICOM-CC) en 1984 et le Code d'éthique et de formation de la Confédération Européenne des Organisations de Conservateurs-Restaurateurs (ECCO) en 1994. Dans ce cadre, elle organise régulièrement des colloques ou journées d'étude permettant d'échanger sur les dernières actualités liées à la connaissance et à la pratique de la conservation-restauration du patrimoine.

Les prochaines journées d'étude auront lieu, à l'ENS de Lyon, les 29 et 30 novembre 2018 : cet évènement, organisé pour la première fois à Lyon, rassemblera les Journées d'Étude en Recherche et Innovation en conservation-restauration (JERI) et les Journées des Restaurateurs en Archéologie (JRA), dans le but de mélanger les publics (restaurateurs, scientifiques, conservateurs de musée, archéologues, étudiants...) et stimuler ces deux rencontres.

Afin de soutenir ce projet qui met à l'honneur le patrimoine et contribue au rayonnement de notre cité, je vous propose d'attribuer, à la Fédération Française des Professionnels de la Conservation-Restauration, une subvention de 1 000 € sur un budget prévisionnel d'action de 15 109 €

Pour l'année 2017, l'association n'a bénéficié d'aucune subvention.

*Subvention proposée : 1 000 €*

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions de fonctionnement sont allouées aux structures précitées, pour un montant global de 6 500 € selon la répartition suivante :

- Orgue en jeu : 3 000€
- Association de Condate à Lyon Confluence : 1 000€
- Musée militaire de Lyon et sa région : 1 500€
- La fédération française des professionnels de la conservation restauration : 1 000€

2. La dépense de 6 500 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, enveloppe Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP), programme PATRIMOICAC, opération SOUTPATR, ligne de crédit 42695, nature 6574, fonction 324.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER